



Sous le haut parrainage Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire



PRÉSENTENT

"Journées Communautaires de la Finance Islamique-CEMAC"

Thème : Promotion et Développement de la finance islamique dans la CEMAC :

## "ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE DU CAMEROUN."

3<sup>e</sup> ÉDITION

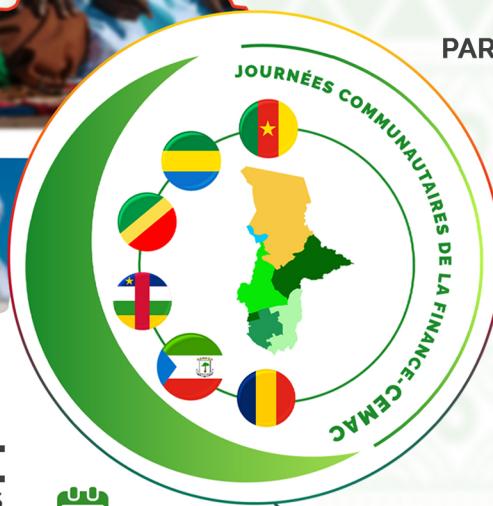
PARTENAIRE MAJEUR



YAOUNDE  
PALAIS DES CONGRÈS



DU 11 AU 14 AOÛT 2025



# RAPPORT DES JCFI-CEMAC 2025



السدة العالمية  
للساب الإلحادي



World Assembly  
of Muslim Youth



Brèche de Diversité



# RAPPORT DES

" Jounées Communautaires de la Finance Islamique-CEMAC "

JCFI-CEMAC



# 3<sup>e</sup> édition

## SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE .....	2
CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	3
CEREMONIE D'OUVERTURE .....	5
JOUR I .....	12
PARTIE I : FORUM INTERNATIONAL SUR LA FINANCE ISLAMIQUE .....	12
PANEL 1 : Rôle de la communauté musulmane et du comité de conformité.....	15
JOUR 2 :.....	20
PANEL 2 : FINANCE ISLAMIQUE, AVANTAGES ET OPPORTUNITES .....	20
PANEL 3 : LES PRODUITS FINANCIERS A LA LUMIERE DES REGLEMENTS N°04/22/CEMAC/UMAC/COBAC DU 09 NOVEMBRE 2022.....	24
ATELIER SUR LES ATTENTES DE LA COMMUNAUTE MUSULMANE.....	29
CONCLUSION GENERALE .....	40
JOUR 3.....	43
PARTIE II : FORMATION SPECIALISEE EN FINANCE ISLAMIQUE .....	43
PRETEST.....	43
LEÇON 1 : INTRODUCTION AUX PRINCIPES ET FONDAMENTAUX DE LA FINANCE ISLAMIQUE .....	45
LEÇON 2 : LES CONTRATS ISLAMIQUES : APPLICATIONS ET STRUCTURATION DES PRODUITS FINANCIERS ISLAMIQUES.....	46
LEÇON 3 : GESTION DES RISQUES ET COFORMITE SHARIA DANS LES INSTITUTIONS FINANCIERES ISLAMIQUES .....	47
LEÇON 4 : MARKETING DES PRODUITS FINANCIERS ISLAMIQUES .....	48
LEÇON 5 : L'ASSURANCE ISLAMIQUE (TAKAFUL) : PRINCIPES, FONCTIONNEMENT ET PERSPECTIVES EN AFRIQUE CENTRALE .....	49
POST-TEST .....	50
CONCLUSION.....	54

## INTRODUCTION GENERALE

La troisième édition des "**Journées Communautaires de la Finance Islamique – CEMAC**" s'est déroulée du 11 au 14 août 2025 au Palais des Congrès de Yaoundé, sous le thème : « *Promotion et développement de la finance islamique dans la CEMAC : Engagement de la communauté musulmane du Cameroun* ». Placé sous le haut patronage du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), cet événement a été coorganisé par le Cabinet African Islamic Finance Consulting (AIFC) et la Ligue des Cadres Musulmans du Cameroun (LICAM), avec l'accompagnement de son partenaire majeur et stratégique Afriland First Bank.

La tenue de cette rencontre s'inscrit dans un contexte où la finance islamique connaît une croissance soutenue à l'échelle mondiale, avec un marché en constante expansion, et où les pays de la CEMAC s'efforcent de diversifier leurs sources de financement pour soutenir la croissance économique et favoriser l'inclusion financière.

Cette troisième édition a constitué une plateforme d'échanges de haut niveau, réunissant décideurs publics, régulateurs, institutions financières, universitaires, experts internationaux, leaders religieux et acteurs communautaires. Les débats, panels et ateliers organisés ont permis de mettre en lumière le potentiel de la finance islamique en tant qu'outil de développement inclusif, tout en identifiant les défis liés à sa réglementation, à sa vulgarisation et à sa mise en œuvre effective dans la sous-région.

L'événement poursuivait plusieurs objectifs stratégiques, parmi lesquels :

- Sensibiliser et mobiliser la communauté musulmane autour d'un engagement collectif en faveur de la finance islamique ;
- Présenter le cadre réglementaire sous-régional, notamment le règlement N°04/22/CEMAC/UMAC/COBAC, et ses implications pour les acteurs financiers ;
- Renforcer les capacités techniques des participants à travers une formation spécialisée couvrant les principes fondamentaux, les contrats islamiques, la gestion des risques, le marketing et l'assurance islamique (Takaful) ;

- Formuler des résolutions communes en vue de favoriser l'intégration progressive de la finance islamique dans les politiques publiques, les stratégies bancaires et les initiatives communautaires.

La richesse des échanges, la diversité des intervenants et la forte participation enregistrée témoignent de l'intérêt croissant de la sous-région pour cette industrie financière. Cette édition marque ainsi une étape importante dans la construction d'un écosystème favorable à la finance islamique en Afrique centrale, et ouvre la voie à des partenariats plus solides entre les acteurs institutionnels, économiques et communautaires.

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La finance islamique, un secteur en pleine expansion à l'échelle mondiale, représente aujourd'hui plus de 4 930 milliards de dollars d'actifs à l'échelle mondiale (2023) et enregistre une croissance annuelle moyenne estimée à 15 %. Cette dynamique s'explique par sa capacité à répondre aux besoins de financement éthique et inclusif, en particulier dans les régions confrontées à des contraintes d'accès aux marchés financiers classiques, comme c'est le cas en Afrique subsaharienne. Dans la CEMAC en général et au Cameroun en particulier, la finance islamique suscite un intérêt croissant, mais demeure encore peu développée et insuffisamment vulgarisée. Ce paradoxe s'explique notamment par un manque de sensibilisation, de confiance et de compréhension au sein de la population, en particulier musulmane, qui représente environ 35 % de la population nationale, soit près de 10 millions de personnes.

Le taux de bancarisation reste bas, autour de 33 % en 2023, bien en deçà de la moyenne africaine estimée à 43 %. Une partie de cette exclusion financière s'explique par des barrières culturelles et religieuses : pour de nombreux musulmans, les services bancaires classiques ne sont pas compatibles avec leurs convictions. La finance islamique, fondée sur les principes de la charia, se positionne ainsi comme une alternative crédible pour restaurer la confiance et favoriser l'inclusion financière. Toutefois, le développement de ce secteur a longtemps été freiné par un vide réglementaire : ce n'est qu'en 2022 que la CEMAC a adopté un cadre réglementaire spécifique à la finance islamique, ouvrant la voie à la structuration et à l'offre de produits conformes aux normes internationales à travers le Règlement N°04/22/CEMAC/UMAC/COBAC du 09 Novembre 2022.

Depuis lors, on observe une montée en puissance progressive d'une expertise locale, tant sur le plan institutionnel que technique : apparition de cabinets spécialisés comme le Cabinet African Islamic Finance Consulting (AIFC), création de fenêtres islamiques dans certaines institutions financières (BDEAC, Afriland First Bank, CCA Bank, CBC Bank, MUPECI...), multiplication des initiatives de formation et de vulgarisation. Toutefois, l'information reste encore fragmentée et peu accessible. Le déficit de communication autour des dispositifs existants, combiné à la faible compréhension des mécanismes de conformité à la charia, entretient une certaine méfiance et limite la portée de cette finance pourtant inclusive.

Dans ce contexte, les "**Journées Communautaires de la Finance Islamique - CEMAC**", organisées par le Cabinet AIFC en collaboration avec la Ligue des Cadres Musulmans du Cameroun (LICAM), apparaissent comme une réponse stratégique à ces défis. L'événement visait à combler les lacunes en matière de vulgarisation, à renforcer la confiance des communautés dans les institutions financières islamiques et à outiller les acteurs économiques avec des solutions adaptées à leurs réalités culturelles et religieuses. Le choix du thème 2025 – axé sur la diffusion de l'information et le partage des connaissances – s'inscrit directement dans cette logique.

La zone CEMAC, forte de plus de 55 millions d'habitants dont 40% environ constitue la population musulmane, offre un marché largement sous-exploité. Le Cameroun, du fait de son poids économique et de sa population significative, est appelé à jouer un rôle moteur dans la structuration d'un écosystème financier islamique régional robuste. Les "**Journées Communautaires de la finance islamique – CEMAC**" ambitionnent ainsi d'être un catalyseur de changement, en promouvant des instruments de financement adaptés aux PME, à l'entrepreneuriat communautaire et au développement des infrastructures, tout en œuvrant à un rapprochement progressif entre la finance islamique et la finance conventionnelle à l'horizon 2030.

## CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la troisième édition des "**Journées Communautaires de la Finance Islamique - CEMAC**" s'est tenue le 11 août 2025 au prestigieux Palais des Congrès de Yaoundé. Placée sous le signe du rassemblement et de l'engagement collectif, elle a réuni une diversité d'acteurs représentant les administrations publiques, les régulateurs, les banques, les institutions de microfinance, les leaders religieux, les universitaires, ainsi que de nombreux membres de la communauté musulmane et de la société civile.



L'ouverture solennelle a été marquée par l'exécution de l'hymne national du Cameroun, entonné avec ferveur par l'ensemble de l'assemblée, traduisant l'unité et l'ancrage républicain de l'événement. La lecture du Saint Coran effectuée par l'Imam YOH ZAKARI, imam de la Mosquée centrale numéro 2 de Kribi, empreinte de gravité et de spiritualité, est venue ensuite rappeler les fondements éthiques et spirituels de la finance islamique et a conféré à la cérémonie une atmosphère de recueillement et de bénédiction.



## Allocution du Directeur Général du Cabinet AIFC



Dans son mot d'ouverture, le **Directeur Général du Cabinet African Islamic Finance Consulting (AIFC)**, Monsieur Hassan BELIBI NOAH Louis Silvain, a tenu à exprimer toute son émotion et sa gratitude à l'endroit des nombreuses personnalités et participants présents. Il a chaleureusement salué le représentant du MINEPAT, les éminents experts Dr. BASHIR ALIYU UMAR et Dr. HAYATOU BAH, Afriland First Bank en sa qualité de partenaire majeur, ainsi que la Ligue des Cadres Musulmans du Cameroun. À travers une citation symbolique « *Seul on peut aller vite, mais ensemble on va plus loin* », il a rappelé l'importance de la synergie et de la coopération dans la consolidation de la finance islamique en Afrique Centrale.

Il a ensuite mis en avant les efforts des Chefs d'État de la CEMAC qui, en adoptant les règlements relatifs à la finance islamique, ont consacré son intégration dans la vie économique, sociale et politique des États membres. Il a insisté sur l'importance d'un cadre réglementaire clair et inclusif, condition sine qua non pour renforcer la confiance et attirer davantage d'acteurs dans cet écosystème naissant. Reconnaissant l'engagement pionnier d'Afriland First Bank, il a souligné l'élargissement progressif de la dynamique, grâce à l'implication d'autres institutions financières et partenaires.

En conclusion, il a exprimé sa conviction que cette troisième édition constitue une opportunité privilégiée d'échange et de réflexion collective. Selon lui, la communauté musulmane a un rôle central à jouer dans la vulgarisation et la promotion de la finance islamique, afin qu'elle devienne un véritable levier de croissance inclusive et de bien-être pour les populations. Il a appelé à une implication active de tous les participants afin que les discussions débouchent sur des recommandations concrètes et des actions porteuses d'impact durable.

## Allocution du Premier Vice-Coordonnateur de la LICAM



Le Premier Vice-Coordonnateur de la Ligue des Cadres Musulmans du Cameroun (LICAM), Monsieur HAMIDOU UMARU SANDA, a pris la parole pour réaffirmer l'engagement de la LICAM dans la promotion de la finance islamique. Après avoir salué l'initiative des organisateurs et l'importance du rassemblement, il a replacé les travaux dans le cadre du thème central : « *Promotion et Développement de la Finance Islamique dans la CEMAC : Engagement de la Communauté Musulmane du Cameroun* ». Il a souligné que la

finance islamique, fondée sur les principes d'équité, de transparence et de justice, constitue une opportunité unique pour impulser un développement économique éthique et durable.

Dans son allocution, il a rappelé que la LICAM a inscrit dans son plan d'action plusieurs axes stratégiques en faveur de la promotion de la finance islamique. Ceux-ci incluent la formation de 500 entrepreneurs et élites sur les principes de la finance islamique, l'accompagnement annuel d'au moins dix projets communautaires dans des secteurs clés, la collaboration avec des institutions financières islamiques pour mobiliser des ressources au profit des communautés, et la sensibilisation des membres de la LICAM et du grand public aux opportunités offertes par les programmes gouvernementaux.

Enfin, il a insisté sur la responsabilité collective qui incombe à la communauté musulmane. Pour lui, il est indispensable que les leaders religieux, les entrepreneurs, les élites et la jeunesse conjuguent leurs efforts pour bâtir un écosystème financier juste et transparent. Il a conclu en exhortant les participants à travailler ensemble pour hisser la finance islamique à un niveau où elle pourra contribuer significativement au progrès socio-économique du Cameroun et de l'ensemble de la sous-région CEMAC.

## Allocution du Directeur de la Finance Islamique d'Afriland First Bank



**Le Directeur de la Finance Islamique d'Afriland First Bank, Monsieur HAMADOU MAMOUDOU**, a pris la parole au nom du partenaire majeur de l'évènement. Dans une allocution empreinte de reconnaissance, il a salué l'initiative du Cabinet AIFC et de la LICAM, en soulignant le rôle crucial que joue cet évènement dans la sensibilisation des acteurs et du grand public à la finance islamique. Selon lui, ces assises constituent un espace unique pour vulgariser l'architecture réglementaire mise en place et garantir la conformité des produits financiers islamiques aux standards internationaux.

Revenant sur l'expérience d'Afriland First Bank, il a rappelé que cette institution fut la pionnière de la finance islamique dans la CEMAC, avec l'ouverture de son premier guichet islamique en 2015. Il a insisté sur le fait que cet engagement ne se limite pas à la fourniture de produits financiers, mais vise également à offrir des solutions adaptées aux réalités et aux besoins des communautés. Il a également mis en avant la rigueur de la banque, attestée par l'autorisation de la COBAC et la conformité aux standards de l'AAOIFI et de l'IFSB, qui garantissent une gestion conforme à la charia et respectueuse des normes internationales.

En clôture, il a remercié les personnalités et participants pour leur présence et leur engagement, tout en soulignant la valeur ajoutée qu'apportent les experts internationaux tels que le Dr Bashir Ali Umar. Il a exprimé sa conviction que les discussions et les recommandations issues de ces Journées contribueront non seulement à renforcer l'inclusion financière et la bancarisation, mais également à positionner la finance islamique comme un pilier incontournable du développement économique dans la sous-région. Son intervention s'est terminée par un vibrant appel à l'action collective et à la consolidation des acquis.

## Allocution du Représentant du MINEPAT



Enfin, Monsieur AYOUBA DAMBA, représentant Son Excellence le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), a livré une allocution empreinte d'encouragement et de soutien de la part du gouvernement camerounais. Dans son propos introductif, il a souligné l'importance stratégique que revêt la finance islamique dans la diversification des sources de financement, notamment dans un contexte marqué par la nécessité de répondre aux grands défis de développement de la sous-région.

Il a ensuite insisté sur le rôle de la finance islamique en tant que levier complémentaire aux mécanismes classiques de financement. Pour lui, les principes qui fondent ce modèle (transparence, interdiction de l'usure, partage équitable des risques et adossement à l'économie réelle) en font un outil crédible pour soutenir les politiques publiques et attirer davantage de capitaux. Il a salué l'engagement des acteurs privés, des leaders religieux et de la société civile dans la vulgarisation de ce modèle innovant.

En conclusion, il a exprimé la volonté du gouvernement de continuer à accompagner la dynamique naissante de la finance islamique au Cameroun et dans la sous-région, en veillant à ce que les réformes institutionnelles et réglementaires nécessaires soient poursuivies. Il a souhaité plein succès aux travaux et exhorté les participants à formuler des recommandations pratiques et opérationnelles qui permettront de transformer les ambitions affichées en réalisations concrètes.

La cérémonie s'est conclue par la traditionnelle photo de famille réunissant les officiels, les partenaires et les participants, suivie d'une série d'interviews avec les médias nationaux et internationaux. Ce moment symbolique a marqué l'unité des acteurs et leur détermination commune à œuvrer pour l'ancrage et le développement durable de la finance islamique dans la CEMAC.

**TROISIÈME ÉDITION DES "JOURNÉES COMMUNAUTAIRES DE LA FINANCE ISLAMIQUE – CEMAC"**

« Promotion et développement de la finance islamique dans la CEMAC : Engagement de la communauté musulmane du Cameroun »

11 au 14 août 2025 au Palais des Congrès de Yaoundé



### TROISIÈME ÉDITION DES "JOURNÉES COMMUNAUTAIRES DE LA FINANCE ISLAMIQUE – CEMAC"

« Promotion et développement de la finance islamique dans la CEMAC : Engagement de la communauté musulmane du Cameroun »

11 au 14 août 2025 au Palais des Congrès de Yaoundé



Quelques images de la cérémonie d'ouverture du forum international sur la finance islamique

## JOUR I

### PARTIE I : FORUM INTERNATIONAL SUR LA FINANCE ISLAMIQUE

Le forum international, point culminant de la troisième édition des "**Journées Communautaires de la Finance Islamique – CEMAC**", avait pour vocation de rassembler les principaux acteurs de l'écosystème financier et religieux autour d'un même objectif : promouvoir la finance islamique comme levier d'inclusion et de développement durable dans la sous-région. En plaçant au centre des échanges des thématiques de haute portée scientifique et pratique, ce forum a constitué un espace fédérateur des savoirs et des expériences. Il a permis de créer une plateforme commune où universitaires, praticiens de la finance, leaders religieux, décideurs publics et représentants d'institutions financières ont pu dialoguer, partager leurs visions et tracer les perspectives d'une industrie en pleine croissance.

#### PRESENTATION DU DR BASHIR ALIYU UMAR



Le **Dr BASHIR ALIYU UMAR**, reconnu comme l'un des grands experts africains de la finance islamique et figure influente du Nigéria, a ouvert sa présentation par une introduction générale sur la nature et la philosophie de la finance islamique. Il a rappelé que cette industrie repose sur des principes de justice, de transparence et de partage des risques, en parfaite opposition aux logiques spéculatives et usuraires. Il a insisté sur le fait que la finance islamique n'est pas uniquement une alternative au système conventionnel, mais un système complet qui s'inscrit dans une logique éthique et de responsabilité sociale.

En premier lieu, il a mis en lumière l'importance de la conformité à la charia, qui demeure la clé de voûte de tout produit ou service financier islamique. Il a souligné que sans ce fondement religieux et moral, la finance islamique perdrait sa raison d'être. Son introduction a

ainsi posé les bases d'une réflexion globale sur la nécessité pour les institutions de la CEMAC de s'approprier ces valeurs, afin de développer un marché crédible et attractif.

Poursuivant son exposé, le Dr Bashir a retracé l'histoire de la finance islamique, depuis ses origines enracinées dans la civilisation musulmane jusqu'à sa résurgence moderne au XXe siècle. Il a rappelé que dès les premiers siècles de l'islam, des instruments financiers comme la **Mudaraba** ou la **Musharaka** étaient déjà utilisés pour financer le commerce et soutenir les activités économiques, toujours dans le respect de la charia.

Il a ensuite expliqué comment, après une période de relative mise en sommeil, la finance islamique a connu une renaissance spectaculaire dans les années 1970 avec la création des premières banques islamiques dans le Golfe et en Asie du Sud-Est. Aujourd'hui, elle s'impose comme un secteur en pleine expansion, structuré et modernisé, attirant aussi bien les pays musulmans que non-musulmans. Le conférencier a particulièrement insisté sur l'exemple du Nigéria, où l'introduction progressive de la finance islamique a montré que cette industrie peut se développer dans des environnements multiconfessionnels, en répondant aux besoins de segments variés de la population.

Le conférencier a également insisté sur le rôle des centres financiers émergents, tels que le Nigéria, le Soudan, la Malaisie et les Émirats Arabes Unis, dans la structuration et la diffusion de normes internationales. Pour la CEMAC, il a souligné que la région dispose d'un potentiel immense, encore largement inexploité, mais qui nécessite une synergie entre les régulateurs, les banques et les leaders religieux pour créer un environnement propice à l'innovation et à la confiance des agents économiques.

Le Dr Bashir a pris le temps de revenir en détail sur les principes fondamentaux qui gouvernent l'industrie de la finance islamique. Il a aussi mis en exergue la notion de finalité sociale de la finance islamique, qui dépasse le simple cadre lucratif pour embrasser une mission de développement communautaire. Ainsi, les institutions financières islamiques doivent non seulement générer des bénéfices, mais aussi contribuer à l'inclusion des populations, à la lutte contre la pauvreté et au financement de projets socialement utiles. Pour la CEMAC, ce cadre normatif constitue un levier stratégique afin de concilier développement économique et respect des valeurs culturelles et religieuses des populations.

Un autre aspect central de son intervention a été la mise en lumière des différences majeures entre la finance islamique et la finance conventionnelle. Le Dr Bashir a montré que, contrairement au système conventionnel qui repose sur le prêt à intérêt et sur la logique du risque transféré, la finance islamique se fonde sur une logique de partenariat, où le risque est partagé et où les transactions doivent reposer sur des actifs tangibles.

Enfin, le Dr Bashir a conclu sa présentation en abordant les perspectives et les défis de la finance islamique. Il a noté que cette industrie dispose d'un potentiel considérable pour favoriser l'inclusion financière, attirer des capitaux internationaux et financer des projets d'infrastructures durables, notamment à travers les Sukuk souverains et corporatifs.

Cependant, il a également attiré l'attention sur un certain nombre de défis persistants : la méconnaissance des principes de la finance islamique par une grande partie des populations, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, l'absence d'un cadre réglementaire harmonisé et la nécessité de renforcer les conseils de conformité à la charia. Pour la CEMAC, ces défis représentent des chantiers à relever, mais également des opportunités uniques pour s'inspirer des modèles de réussite nigérians et malaisiens.

Après la brillante intervention inaugurale du Docteur BASHIR ALIYU UMAR, le Forum international des "Journées Communautaires de la Finance Islamique - CEMAC" s'est poursuivi par une série de panels thématiques réunissant experts, praticiens, universitaires, responsables religieux et acteurs institutionnels. Ces espaces de discussion ont constitué de véritables laboratoires d'idées, où se sont croisées expériences, analyses et propositions pour accélérer l'ancrage de la finance islamique dans l'espace CEMAC. Conçus dans un esprit participatif et inclusif, les panels ont permis non seulement d'approfondir la compréhension des enjeux liés à la conformité charia, à l'innovation financière et à la réglementation sous-régionale, mais également de fédérer les énergies autour d'un objectif commun : bâtir un écosystème financier éthique et durable au service du développement. L'implication active des leaders de la communauté musulmane et la diversité des points de vue exprimés ont renforcé la dimension fédératrice de ces assises, tout en offrant une plateforme constructive pour tracer des perspectives claires en matière de promotion et de consolidation de la finance islamique en Afrique Centrale.

## PANEL 1 : ROLE DE LA COMMUNAUTE MUSULMANE ET DU COMITE DE CONFORMITE

Le premier panel, avec à la modération le Docteur POUFFON AMIDOU, Président du conseil consultatif du COSAIC (Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Cameroun), a marqué un moment fort du Forum en mettant en lumière l'articulation entre l'engagement communautaire et les mécanismes de conformité charia, éléments essentiels pour l'essor de la finance islamique dans la sous-région. Conçu comme un espace de réflexion collective, ce panel visait à montrer que la finance islamique ne saurait se développer durablement sans une implication active des leaders religieux, des intellectuels, des acteurs économiques et des structures spécialisées chargées de garantir la conformité des produits et services financiers aux préceptes islamiques. En ce sens, il a constitué un cadre fédérateur où les responsabilités de chacun ont été clairement exposées, afin de poser les bases d'une synergie constructive entre la communauté musulmane et les comités de conformité.

Quatre intervenants de haut niveau ont animé les échanges :

- **Le Docteur FOUAPON ALASSA**, Enseignant à l'Université de Yaoundé I, Auteur du livre : ISLAM ET POUVOIR AU CAMEROUN POSTCOLONIAL : Organisations islamiques entre compromis, diplomatie et concurrence dans l'arène du développement, Chef Cellule de la Coopération de la Ligue des Cadres Musulmans du Cameroun (LICAM), *Conseiller Technique du Conseil des Imams et Dignitaires Musulmans du Cameroun (CIDIMUC)*, *Coordonnateur National du Collectif Islamique du Cameroun Pour la Recherche-Action et l'Appui au Développement (CRICRAD)*;
- **Monsieur AWAL MAMA**, praticien engagé dans le développement d'initiatives communautaires à fort impact socio-économique, Président de l'ONG ANPIAT (Association des Producteurs, Inventeurs, Artisans et Transformateurs des Produits Locaux du Cameroun), promoteur de la vitrine *Made in Cameroon* ;
- **Le Docteur HAYATOU BAH**, expert en gouvernance religieuse et en encadrement des institutions islamiques ;
- **Le Docteur AWALE MOHAMADOU**, Représentant Résidant de la Banque Islamique de Développement (BID) au Cameroun.

Par la diversité de leurs profils et la complémentarité de leurs approches, ces panélistes ont permis d'éclairer la thématique sous plusieurs angles, enrichissant le débat et offrant des pistes concrètes pour une meilleure organisation de la communauté musulmane autour des enjeux de la conformité charia.

### Intervention du Dr FOUAPON ALASSA



En tant qu'enseignant à l'Université de Yaoundé I et auteur de l'ouvrage *Islam et pouvoir au Cameroun postcolonial : Organisations islamiques entre compromis, diplomatie et concurrence dans l'arène du développement*, le Dr FOUAPON ALASSA a apporté une perspective scientifique et historique à la thématique. Il a d'abord rappelé que la communauté musulmane au Cameroun, malgré ses diverses sensibilités, constitue un acteur stratégique dans le développement national. Il a mis en évidence la nécessité de comprendre les dynamiques internes de cette communauté, où se côtoient des logiques de coopération et parfois de rivalité, afin de mieux valoriser son rôle dans la promotion de la finance islamique.

En s'appuyant sur ses responsabilités au sein de la Ligue des Cadres Musulmans du Cameroun (LICAM), du Conseil des Imams et Dignitaires Musulmans du Cameroun (CIDIMUC) et du CRICRAD, il a souligné que la finance islamique ne saurait prospérer sans un fort ancrage communautaire. Selon lui, la légitimité religieuse, garantie par les leaders et comités de conformité, doit aller de pair avec une organisation structurée de la communauté musulmane. Il a insisté sur la synergie entre érudition académique, engagement religieux et mobilisation sociale, condition sine qua non pour que la finance islamique devienne un levier inclusif de développement au Cameroun et dans la sous-région.

### Intervention de M. AWAL MAMA

Président de l'ONG ANPIAT et promoteur de la vitrine *Made in Cameroon*, M. AWAL MAMA s'est exprimé en tant qu'acteur de terrain, profondément engagé dans le développement



d'initiatives communautaires à fort impact socio-économique. Il a rappelé que la finance islamique n'est pas seulement une question de conformité religieuse, mais surtout un outil pratique au service du développement local. Pour lui, l'implication de la communauté musulmane doit se traduire par des projets concrets générateurs d'emplois, de richesses et de résilience économique.

À travers son expérience dans l'accompagnement d'initiatives productives, il a insisté sur l'importance de la mobilisation des ressources endogènes. Selon lui, la vitrine *Made in Cameroon* illustre bien la capacité des communautés locales à créer de la valeur à partir de leurs propres potentialités. Il a ainsi invité les leaders musulmans et les comités de conformité à devenir non seulement des garants de la conformité charia, mais aussi des catalyseurs de l'innovation économique et de l'entrepreneuriat communautaire. Pour Monsieur AWAL MAMA, la finance islamique doit impérativement se traduire par un mieux-être des populations.

#### Intervention du Dr HAYATOU BAH



Expert reconnu en gouvernance religieuse et en encadrement des institutions islamiques, le Dr HAYATOU BAH a centré son intervention sur le rôle structurant du comité de conformité. Il a d'abord précisé que ce dernier n'est pas un organe symbolique, mais une véritable institution de régulation et de crédibilité. Il a expliqué que sans un comité de conformité fort et compétent, les produits financiers islamiques risquent de perdre leur authenticité et, par conséquent, la confiance des fidèles et des investisseurs.

Il a ensuite insisté sur le caractère fédérateur du comité de conformité, qui doit être composé de savants religieux, de juristes et d'experts financiers capables de dialoguer et de

produire des avis concertés. Dans un contexte de pluralité d'opinions théologiques et juridiques, le comité a pour mission d'éviter les divisions et de proposer des solutions consensuelles. Pour lui, la gouvernance religieuse de la finance islamique doit s'inspirer de la tradition islamique de la *shura* (concertation) et s'inscrire dans une logique de transparence, de responsabilité et de proximité avec les communautés.

## Intervention du Dr AWALE MOHAMADOU



En tant que Représentant Résident de la Banque Islamique de Développement (BID) au Cameroun, le Dr AWALE MOHAMADOU a apporté une vision institutionnelle et internationale au débat. Il a rappelé que la BID, à travers ses programmes et financements, accorde une importance capitale au rôle des communautés dans la réussite des projets de développement. Il a montré que la finance islamique ne peut pas être une simple transposition de modèles étrangers, mais qu'elle doit être adaptée au contexte socio-culturel et religieux camerounais.

Il a par ailleurs souligné l'importance du partenariat entre la BID, les autorités locales, les institutions financières et les leaders de la communauté musulmane. Selon lui, les comités de conformité doivent jouer le rôle de trait d'union entre la doctrine islamique et les impératifs techniques de la finance moderne. En conclusion, il a insisté sur la responsabilité collective des acteurs : communauté musulmane, experts, institutions et partenaires internationaux, afin que la finance islamique devienne un levier concret de transformation économique, sociale et spirituelle au Cameroun et dans la zone CEMAC.

La conclusion du premier panel, consacré au rôle de la communauté musulmane et du comité de conformité, a mis en lumière la richesse et la complémentarité des interventions, révélant la profondeur des réflexions engagées autour de la place centrale de la communauté musulmane dans la promotion et la pérennisation de la finance islamique en zone CEMAC. L'ensemble des discussions a permis de rappeler que cette finance, au-delà de son aspect technique, est un projet de civilisation qui exige une implication active des leaders religieux,

des intellectuels, des praticiens du développement et des acteurs institutionnels. En ce sens, la communauté musulmane est appelée à jouer un rôle moteur, non seulement comme bénéficiaire, mais surtout comme force d'accompagnement, de veille et de régulation.

Il est également ressorti que le comité de conformité constitue un pilier incontournable de ce processus, garantissant l'alignement des produits et services financiers islamiques aux principes de l'éthique islamique. À travers les regards croisés des experts présents, le comité de conformité apparaît non seulement comme une instance technique de validation, mais également comme un espace de pédagogie, de sensibilisation et de dialogue permanent entre la finance, les communautés et la société. Sa mission ne se limite donc pas au contrôle, mais s'étend à la formation, à la vulgarisation et à la consolidation de la confiance des populations dans ce modèle alternatif.

Enfin, les panélistes ont insisté sur l'importance d'une synergie d'actions entre les différentes composantes de la communauté musulmane, les organisations de la société civile, les intellectuels et les institutions internationales telles que la BID. L'articulation entre l'engagement de terrain, l'expertise académique, la rigueur religieuse et l'appui des partenaires financiers est apparue comme la condition sine qua non pour bâtir un écosystème solide et crédible de la finance islamique en Afrique centrale. Ainsi, ce panel a jeté les bases d'un engagement collectif et fédérateur, plaçant la communauté musulmane au cœur du dispositif de gouvernance et d'expansion de la finance islamique, dans une perspective inclusive et durable.

## JOUR 2 :

### PANEL 2 : FINANCE ISLAMIQUE, AVANTAGES ET OPPORTUNITES



Ce deuxième panel, modéré par Monsieur ELANGA ESSAMA, expert financier auprès des Nations Unies et spécialiste en financement climatique auprès de la Banque Mondiale, a permis d'explorer en profondeur les perspectives offertes par la finance islamique pour les économies africaines en général et pour la CEMAC en particulier. À travers les interventions de haut niveau, il est apparu que cette industrie financière ne constitue pas seulement une alternative

aux mécanismes conventionnels, mais bien un levier stratégique pour le financement du développement durable.

## Intervention de Monsieur AYOUBA DAMBA (MINEPAT)



Monsieur AYOUBA DAMBA a mis en lumière la pertinence de la finance islamique dans le cadre de la stratégie nationale de développement et de l'intégration sous-régionale. Selon lui, les instruments islamiques tels que les Sukuk (obligations islamiques) et les fonds participatifs constituent des outils adaptés pour mobiliser des ressources importantes destinées à financer les infrastructures,

l'éducation, la santé et l'agriculture. Il a souligné que, contrairement à la dette classique, les instruments islamiques favorisent un partage équilibré des risques, ce qui réduit la vulnérabilité financière des États.

Il a également relevé l'importance de la complémentarité entre la finance islamique et les objectifs de développement durable (ODD). En effet, les principes d'éthique, d'équité et de justice qui fondent cette finance s'inscrivent parfaitement dans la vision d'une croissance inclusive et durable. Pour lui, l'État doit accompagner ce processus par un cadre réglementaire adéquat, une fiscalité adaptée et des mécanismes d'incitation.

Enfin, il a insisté sur la nécessité d'une coopération étroite entre les ministères sectoriels, les institutions financières et les partenaires techniques et financiers, afin de faire de la finance islamique un instrument central de la politique de financement du développement. Dans cette perspective, le MINEPAT s'engage à intégrer cette dimension dans ses réflexions stratégiques et à encourager les projets pilotes.



## Intervention de Monsieur HAMADOU MAMOUDOU (Directeur de la Finance Islamique d'Afriland First Bank)

Monsieur HAMADOU MAMOUDOU a partagé l'expérience d'Afriland First Bank, première banque commerciale au Cameroun à avoir ouvert une fenêtre de finance islamique. Il a montré que cette initiative répond

à une demande croissante des populations, en particulier celles qui, par conviction religieuse ou par recherche de solutions plus éthiques, préfèrent se détourner de la finance conventionnelle.

Il a souligné que les produits islamiques tels que la Mourabaha, l'Ijara, ou encore la Moudaraba permettent non seulement de respecter les principes de la charia, mais aussi de financer efficacement des projets d'investissement dans les secteurs clés : immobilier, transport, agriculture, commerce. Afriland First Bank a ainsi pu attirer une clientèle nouvelle et diversifiée, démontrant la forte bancarisation potentielle qu'offre ce marché.

Enfin, il a insisté sur l'importance de l'innovation et de l'adaptation des produits aux réalités locales. Selon lui, le défi majeur réside dans la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels et la vulgarisation de la finance islamique. Afriland First Bank s'engage à poursuivre son rôle pionnier en consolidant ses acquis et en explorant de nouveaux instruments, notamment dans le financement des PME et des start-ups.

### **Intervention de Monsieur ERIC BINYIO (Coordonnateur de la Task force pour la création du guichet islamique – BDEAC)**



Monsieur ERIC BINYIO a présenté les travaux de la Task force chargée de mettre en place un guichet de finance islamique à la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC). Selon lui, ce mécanisme constitue une innovation stratégique pour la mobilisation de ressources dans la sous-région. La BDEAC, en intégrant la finance islamique, ouvre la voie à des financements alternatifs de grande envergure, notamment via les

marchés des Sukuk souverains et institutionnels.

Il a expliqué que la mise en place du guichet islamique permettra d'attirer les capitaux du Moyen-Orient, de l'Asie et d'autres marchés financiers spécialisés, en les orientant vers des projets de développement structurants en Afrique centrale. C'est une opportunité unique pour diversifier les sources de financement et réduire la dépendance aux bailleurs traditionnels.

Par ailleurs, il a insisté sur le rôle catalyseur de ce guichet pour le développement d'un écosystème régional de finance islamique : banques commerciales, microfinances, assurances (Takaful) et marché des capitaux islamiques. Selon lui, la réussite de ce projet passe par une collaboration étroite entre les régulateurs, les institutions financières et les États membres de la CEMAC.

### Intervention du Professeur NDAM IBRAHIM



Le Professeur NDAM IBRAHIM a apporté une analyse académique et critique des avantages comparatifs de la finance islamique. Il a d'abord rappelé que son essence repose sur une éthique de solidarité, d'équité et de justice sociale. En bannissant l'intérêt (riba), la spéculation excessive (gharar) et l'incertitude abusive (maysir), la finance islamique priviliege des mécanismes de financement adossés à des actifs réels et productifs.

Il a ensuite montré que cette approche permet de renforcer la stabilité financière. Contrairement à la finance conventionnelle qui peut encourager des bulles spéculatives, la finance islamique repose sur le financement de projets tangibles et productifs, ce qui favorise un développement plus durable et inclusif.

Enfin, il a souligné l'importance de l'éducation financière et de la formation des cadres. Pour lui, sans une appropriation intellectuelle et technique par les universitaires, les étudiants et les professionnels, la finance islamique restera un concept théorique difficile à mettre en œuvre. Il a donc appelé à un partenariat fort entre les universités, les centres de recherche et les acteurs financiers.

Le panel a permis de mettre en lumière le potentiel considérable de la finance islamique en tant qu'outil de diversification des ressources financières et de soutien au développement durable en Afrique Centrale. Les interventions ont montré que cette industrie offre à la fois des avantages pour les États (via les Sukuk et les guichets islamiques), pour les banques (via de nouveaux produits et une clientèle élargie), et pour les communautés (via des mécanismes inclusifs et solidaires).

Sous la modération éclairée de Monsieur ELANGA ESSAMA, les échanges ont convergé vers un constat clair : la finance islamique n'est pas une alternative marginale, mais une véritable opportunité stratégique pour les pays de la CEMAC. Son succès repose cependant sur trois conditions majeures : la mise en place d'un cadre réglementaire solide, le renforcement des capacités des acteurs, et une sensibilisation accrue des populations.

Ce panel a ainsi posé les bases d'un engagement collectif, où États, institutions financières, universitaires et communautés doivent conjuguer leurs efforts pour transformer la finance islamique en levier majeur de développement socio-économique.

### **PANEL 3 : LES PRODUITS FINANCIERS A LA LUMIERE DES REGLEMENTS N°04/22/CEMAC/UMAC/COBAC DU 09 NOVEMBRE 2022**



Le troisième panel, consacré à la thématique « **Les produits financiers islamiques à la lumière du Règlement n°04/22/CEMAC/UMAC/COBAC du 09 novembre 2022** », s'inscrivait au cœur des préoccupations réglementaires et opérationnelles qui conditionnent

aujourd’hui le développement de la finance islamique dans la sous-région CEMAC. Ce panel avait pour objectif de clarifier la portée de ce règlement historique, de mettre en lumière ses implications pratiques sur la structuration et la commercialisation des produits financiers islamiques, et de favoriser une compréhension commune entre régulateurs, établissements financiers, chercheurs et praticiens. La modération a été assurée par **Monsieur Ayouba Damba**, représentant du **MINEPAT**, dont l’expérience en matière de politiques économiques et de planification a permis de guider avec rigueur et équilibre les échanges.

### **Intervention de Monsieur Hassan BELIBI NOAH, Directeur Général du Cabinet AIFC**



Monsieur Hassan BELIBI Noah a ouvert les discussions en soulignant l’importance de ce règlement dans la formalisation juridique de la finance islamique en zone CEMAC. Selon lui, l’absence d’un cadre normatif adapté constituait jusque-là l’un des principaux freins à l’émergence de produits financiers islamiques. Grâce à cette réglementation, les institutions disposent désormais d’un socle solide pour concevoir, structurer et offrir des produits conformes, ce qui marque une rupture historique avec la pratique informelle ou limitée.

Dans son intervention, il a détaillé les principaux apports du règlement, notamment en ce qui concerne la reconnaissance légale des contrats islamiques (Mourabaha, Ijara, Mudaraba, etc.), la mise en place de comités de conformité charaïque au sein des institutions financières, ainsi que la clarification du rôle de la COBAC dans le suivi et le contrôle prudentiel. Ces dispositions garantissent à la fois sécurité juridique, protection des épargnants et transparence des opérations.

Enfin, il a insisté sur la nécessité pour les acteurs bancaires et non bancaires d’investir dans la formation et le renforcement des capacités. Pour lui, le règlement ne doit pas être seulement une norme technique, mais un outil de développement inclusif. Il a ainsi encouragé les banques à se préparer activement en mobilisant des ressources humaines qualifiées et en adaptant leurs systèmes d’information afin de répondre efficacement aux nouvelles exigences.

## Intervention de Monsieur MOHAMADOU MAMOUDOU, Afriland First Bank



Monsieur MOHAMADOU MAMOUDOU, responsable de la Finance Islamique à Afriland First Bank, a apporté un regard pratique issu de l'expérience de la banque pionnière de la finance islamique au Cameroun. Il a expliqué que ce règlement vient consolider les efforts déployés depuis plus d'une décennie par Afriland dans la structuration de produits conformes, notamment la Mourabaha, la Salam et l'Ijara.

Il a précisé que l'adoption d'un cadre légal et réglementaire permet désormais de rassurer les investisseurs et les clients sur la légitimité des produits proposés. Pour lui, la reconnaissance officielle de la finance islamique par la COBAC constitue un signal fort : cela ouvre la voie à une concurrence saine, à une meilleure attractivité pour les capitaux étrangers, notamment ceux en provenance du Moyen-Orient et d'Asie, et à une croissance significative du secteur.

En conclusion, il a appelé à une synergie entre banques, microfinances et autorités de régulation pour accélérer l'opérationnalisation des guichets islamiques. Selon lui, les défis sont encore nombreux : éducation des clients, adaptation des outils comptables, mobilisation de ressources de long terme. Mais il a affirmé qu'Afriland est prête à accompagner cette dynamique en se positionnant comme un leader et un catalyseur de la finance islamique dans la sous-région.

## Intervention du Docteur NASHIPU THALUT, Expert académique



Le Docteur NASHIPU THALUT a abordé la question sous un angle théorique et académique, en mettant en lumière les fondements doctrinaux de la finance islamique et leur intégration dans le règlement CEMAC. Il a rappelé que la légitimité des produits financiers islamiques repose sur le respect strict des principes de la Charia, notamment l'interdiction du

Riba (usure), du Gharar (incertitude excessive) et du Maysir (spéculation).

Selon lui, l'un des apports majeurs du règlement réside dans l'obligation faite aux institutions financières de se doter d'un comité de conformité interne, garant de la cohérence entre la pratique bancaire et les exigences religieuses. Cette disposition renforce la crédibilité du système, tout en prévenant les dérives qui pourraient miner la confiance des populations musulmanes.

En outre, il a insisté sur l'importance de développer une pédagogie adaptée pour vulgariser le contenu du règlement et sensibiliser les parties prenantes : banquiers, juristes, universitaires, mais aussi leaders religieux et communauté musulmane. Pour lui, ce n'est qu'à travers une compréhension partagée que le règlement pourra réellement produire les effets escomptés et favoriser une appropriation collective.

### **Intervention de Monsieur OUSMANOU, Responsable Finance Islamique à la MUPECI**



Monsieur OUSMANOU a apporté une perspective opérationnelle issue du secteur de la microfinance. Il a rappelé que la majorité de la population de la CEMAC n'a pas accès aux services bancaires classiques, et que la finance islamique constitue une opportunité unique d'inclusion financière, particulièrement pour les ménages modestes et les petites entreprises.

Il a expliqué que le règlement N°04/22/UMAC/COBAC constitue une avancée pour les institutions de microfinance, car il leur permet désormais de développer légalement des produits islamiques adaptés, tels que la micro-Mourabaha ou la micro-Ijara. Ces solutions, alignées sur les réalités socio-économiques locales, peuvent répondre efficacement aux besoins de financement des populations rurales et urbaines défavorisées.

Enfin, il a appelé à une coopération étroite entre les banques et les microfinances, afin que les secondes puissent bénéficier de lignes de refinancement et de partenariats structurants. Il a conclu en affirmant que l'appropriation de ce règlement par les IMF est essentielle pour assurer la démocratisation de la finance islamique et son impact réel sur le terrain.

## Intervention de Monsieur MEH KAH Elijah, Responsable de la stratégie NFC Bank



Monsieur KAH Elijah a orienté son intervention sur la dimension stratégique et concurrentielle qu'apporte la nouvelle réglementation. Il a souligné que dans un contexte de forte compétition bancaire, la finance islamique peut être un véritable levier de différenciation et de diversification des portefeuilles.

Selon lui, le règlement ouvre la possibilité pour des banques comme NFC Bank d'élargir leur base clientèle, en attirant non seulement les

musulmans qui étaient réticents aux produits classiques, mais aussi des non-musulmans séduits par la dimension éthique et participative de la finance islamique. Il a cité l'exemple de la Mourabaha immobilière et du Takaful (assurance islamique), qui pourraient séduire une large frange de la population.

En conclusion, il a insisté sur l'importance d'une stratégie commerciale audacieuse et inclusive, combinant innovation produit, communication ciblée et digitalisation. Pour lui, la finance islamique ne doit pas être cantonnée à un marché de niche, mais constituer un pilier de croissance pour l'ensemble du secteur bancaire en Afrique centrale.

Sous la conduite du modérateur, Monsieur AYOUBA DAMBA, ce panel a permis d'éclairer les différents aspects de la mise en œuvre du règlement N°04/22/CEMAC/UMAC/COBAC. Les échanges ont révélé un consensus : cette réglementation constitue un tournant décisif pour l'ancrage institutionnel et le développement de la finance islamique en Afrique centrale.

Les intervenants ont mis en évidence la complémentarité entre les approches : le cadrage juridique et stratégique (HASSAN BELIBI), l'expérience pratique d'une banque pionnière (Mohamadou Mamoudou), l'ancrage académique et doctrinal (Dr NASHIPU THALUT), la perspective inclusive des microfinances (OUSMANOU) et la vision stratégique d'expansion (MEH KAH Elijah). Cette diversité a permis une lecture transversale, riche et fédératrice.

En définitive, il ressort que le règlement n'est pas une fin en soi, mais un instrument de transformation économique et sociale, à condition que les acteurs financiers, les autorités de régulation et la communauté musulmane s'en approprient les principes. Ce panel a donc constitué un moment charnière de réflexion et de sensibilisation, posant les bases d'une dynamique collective pour l'avenir de la finance islamique dans la zone CEMAC.

## **ATELIER SUR LES ATTENTES DE LA COMMUNAUTE MUSULMANE**

À la suite des panels, un atelier participatif a réuni différents groupes afin d'identifier les attentes prioritaires de la communauté musulmane vis-à-vis de la Finance Islamique et de proposer des actions concrètes pour sa vulgarisation et son implantation durable au Cameroun. Cet atelier a mis en exergue les besoins de sensibilisation, de formation, d'inclusion des leaders religieux et communautaires, ainsi que les attentes en matière d'entrepreneuriat, de développement économique et d'appropriation sociale de la finance islamique.

Les travaux ont été organisés en cinq groupes, chacun abordant des questions spécifiques, avec des réponses, des propositions d'action et la désignation d'acteurs responsables.



## Groupe 1 : Niveau de connaissance et freins à la vulgarisation de la Finance Islamique



Le groupe 1 a examiné en profondeur le niveau de connaissance et de sensibilisation aux principes de la finance islamique au sein de la communauté musulmane au Cameroun. Les participants ont unanimement souligné que ce niveau reste encore très faible, tant chez les jeunes que chez les leaders communautaires. Cette situation s'explique par un déficit d'information, un accès limité aux contenus pédagogiques et une faible implication des acteurs religieux dans la promotion et la vulgarisation de cette discipline. Il a été recommandé d'inclure les imams et les prédicateurs dans les actions de sensibilisation, en leur garantissant une certaine motivation financière et pédagogique, afin de créer un effet multiplicateur sur les communautés locales.

Le groupe a également identifié plusieurs freins majeurs à la vulgarisation de la finance islamique dans les zones à forte population musulmane. Parmi ceux-ci figurent l'analphabétisme, l'insuffisance de connexion internet, l'absence de confiance envers le secteur financier et le manque de communication ciblée. Ces obstacles limitent l'accès à l'information et freinent l'adhésion des populations aux produits financiers islamiques, malgré les avantages qu'ils peuvent offrir en termes d'inclusion et de développement économique.

Pour surmonter ces défis, le groupe a proposé un ensemble d'actions concrètes et immédiates. Il s'agit notamment de créer des écoles et instituts de formation spécialisés en finance islamique, de développer des structures financières dans les zones reculées, et de former des agents de vulgarisation pour assurer la diffusion des connaissances à l'échelle régionale. Les acteurs identifiés pour la mise en œuvre de ces actions incluent les institutions financières, l'État, la société civile ainsi que les leaders religieux, afin d'assurer une coordination efficace et un impact durable sur la sensibilisation et l'appropriation de la finance islamique par les communautés.

## **Groupe 2 : Besoins financiers spécifiques et rôle de la Finance Islamique**



Le groupe 2 s'est penché sur les besoins financiers spécifiques de la communauté musulmane camerounaise, notamment dans les domaines du logement, de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de la santé. Les participants ont souligné que ces besoins sont réels et prioritaires pour le développement socio-économique de la communauté. La formation des leaders musulmans et des jeunes étudiants apparaît comme une condition essentielle pour mieux structurer et gérer ces besoins. Les actions recommandées incluent l'acquisition et la sécurisation de terres, la régularisation foncière, la réalisation d'études de faisabilité, et l'accompagnement dans le montage et l'acquisition de financements pour des projets communautaires.

L'atelier a également examiné la manière dont la finance islamique peut répondre aux problématiques de pauvreté, de chômage et d'exclusion financière. Les participants ont insisté sur le caractère inclusif et éthique de la finance islamique, qui permet de fructifier les revenus, de soutenir l'économie sociale et solidaire et de contribuer au développement durable. Il a été noté que l'appropriation des connaissances sur les principes de la finance islamique est fondamentale pour que la communauté puisse tirer pleinement parti de ces outils financiers adaptés à ses besoins réels et à son environnement socio-économique.

Pour la mise en œuvre de ces recommandations, des actions concrètes ont été identifiées avec des responsabilités clairement définies. L'accompagnement des projets éducatifs relève de l'OFESPI, la santé est prise en charge par le COSAIC, le logement par la LICAM, tandis que le pilotage global est assuré par le comité des leaders des associations islamiques. La sensibilisation sur l'appropriation de la finance islamique implique l'État, les institutions bancaires, la communauté musulmane et des hommes de bonne volonté. Les échéances sont établies à court terme pour la structuration des projets et à moyen terme pour l'appropriation des principes de la finance islamique par la communauté.

### Groupe 3 : Rôle des religieux musulmans et collaboration avec les acteurs financiers



Le groupe 3 a examiné le rôle central que peuvent jouer les religieux musulmans dans l'éducation financière et la promotion de la finance islamique au Cameroun. Il a été souligné que l'investissement dans l'éducation financière dès la base est essentiel pour assurer une appropriation durable des principes et pratiques de la finance islamique. L'intégration des imams au sein des comités de conformité constitue un levier stratégique, permettant de renforcer la légitimité et la crédibilité des produits financiers islamiques auprès des communautés. Le groupe a également mis l'accent sur la formation continue des imams, afin de leur permettre de conseiller efficacement les fidèles et de favoriser la participation active des leaders religieux à toutes les initiatives de développement financier islamique.

Dans ce cadre, plusieurs actions concrètes ont été identifiées pour renforcer l'impact des religieux dans la promotion de la finance islamique. Il s'agit notamment de créer des écoles spécialisées en finance islamique, de sélectionner et de proposer des imams qualifiés pour constituer des équipes de sensibilisation, et de mettre en place des programmes de renforcement des capacités. La motivation et l'accompagnement des imams, ainsi que la formation des sharia boards, ont été considérés comme essentiels pour assurer un encadrement rigoureux et conforme aux normes internationales. Ces initiatives visent à renforcer le rôle fédérateur des leaders religieux dans la vulgarisation de la finance islamique à l'échelle nationale.

Le groupe a enfin identifié l'absence actuelle de collaboration structurée entre les institutions religieuses et les acteurs financiers comme un obstacle majeur. Pour y remédier, il a été recommandé de créer des liens formels de collaboration entre les leaders religieux et les gestionnaires de la finance islamique. Les responsables de cette action incluent les associations islamiques, la Conférence des Ulémas (ACIC), la Conférence des Imams (ASSOVIC), la LICAM, ainsi que les leaders d'opinion et l'IFC. L'objectif est de renforcer la coordination, la transparence et la crédibilité de la finance islamique, tout en impliquant activement les communautés dans le développement de produits financiers éthiques et inclusifs.

#### **Groupe 4 : Stimulation de l'entrepreneuriat et opportunités d'investissement via la Finance Islamique**

Le groupe 4 a examiné le rôle de la finance islamique dans la stimulation de l'entrepreneuriat et le développement des PME/PMI au Cameroun. Les participants ont souligné l'importance de conscientiser la communauté sur les principes et opportunités offerts

par la finance islamique. L'accompagnement des entrepreneurs et des porteurs de projets a été identifié comme un élément clé pour garantir la réussite des initiatives économiques. Le groupe a recommandé des actions de sensibilisation ciblée, de vulgarisation des produits financiers islamiques et de formation pratique afin d'outiller les entrepreneurs pour une meilleure utilisation des instruments financiers conformes à la charia.



Les discussions ont également mis en lumière les nombreuses opportunités d'investissement qu'offre le développement d'un marché financier islamique structuré. Parmi celles-ci figurent le développement de l'économie sociale grâce à des instruments tels que le WAQF et le SUKUK, le renforcement de secteurs stratégiques comme l'agriculture et l'élevage, et la promotion de l'autonomie financière des acteurs économiques. La finance islamique est perçue comme un levier capable de générer de la valeur à la fois pour les individus et pour la collectivité, tout en assurant un développement durable et inclusif.

Pour concrétiser ces recommandations, plusieurs actions ont été identifiées, avec des responsabilités et échéances claires. Il s'agit notamment de construire des infrastructures sociales telles que des écoles et des hôpitaux, de créer des chaînes de valeur allant des intrants à la transformation et commercialisation des produits, et d'octroyer des financements adaptés aux besoins des entrepreneurs et PME. Les acteurs désignés pour ces initiatives incluent l'État, les associations locales, les structures financières, les opérateurs économiques et les banques

islamiques. Ces mesures visent à renforcer la structuration du marché financier islamique et à en faire un moteur tangible de développement économique au bénéfice de la communauté musulmane et de la société dans son ensemble.

### **Groupe 5 : Facteurs socioculturels et stratégies d'appropriation de la Finance Islamique**



Le groupe 5 a analysé les facteurs socioculturels influençant l'adoption ou le rejet de la finance islamique au Cameroun. Les participants ont identifié plusieurs éléments favorables à l'acceptation, tels que la religion, l'éthique, la transparence, l'équité, la flexibilité, la culture commerciale de la communauté musulmane et le caractère participatif de la finance islamique. En revanche, l'ignorance, l'absence de culture bancaire, le doute sur la conformité ou l'authenticité des produits financiers islamiques, ainsi que l'exclusivisme religieux constituent des obstacles majeurs à son adoption. Ces constats démontrent que la dimension culturelle et sociale est centrale dans le processus de vulgarisation et d'appropriation de la finance islamique.

Sur la base de ces constats, le groupe a formulé des stratégies claires pour renforcer l'acceptabilité et l'appropriation sociale de la finance islamique. Parmi ces stratégies figurent la sensibilisation massive des communautés, la création d'institutions islamiques adaptées, la formation ciblée des acteurs, l'adoption de techniques marketing conformes aux principes de la finance islamique, le financement de projets pilotes et la vulgarisation des produits auprès des microprojets. Ces mesures visent à construire un environnement propice à l'adhésion collective et à réduire les résistances socioculturelles existantes.

**TROISIÈME ÉDITION DES "JOURNÉES COMMUNAUTAIRES DE LA FINANCE ISLAMIQUE – CEMAC"**

« Promotion et développement de la finance islamique dans la CEMAC : Engagement de la communauté musulmane du Cameroun »

11 au 14 août 2025 au Palais des Congrès de Yaoundé

Pour la mise en œuvre de ces stratégies, plusieurs acteurs ont été désignés, notamment l'État, l'écosystème financier (BEAC, MINFI, associations religieuses) et les communautés musulmanes elles-mêmes. Les actions recommandées comprennent la création d'écoles de formation en finance islamique, l'établissement de banques islamiques et de conseils juridiques pour encadrer le secteur. L'échéance pour la réalisation de ces initiatives est fixée à un horizon d'au moins cinq ans, permettant ainsi de consolider progressivement l'acceptation sociale et le développement durable d'un marché financier islamique solide et inclusif au Cameroun.



*Quelques images des travaux d'atelier*

**Tableau synthétique récapitulatif des résolutions de tous les groupes de l'atelier sur les attentes de la communauté musulmane**

Groupes	Questions	Réponses	Actions à mener	Responsables	Échéances
1	Quel est le niveau de connaissance et de sensibilisation des principes de la Finance Islamique au sein de la communauté musulmane au Cameroun ?	Le niveau est très faible tant sur la connaissance que sur la sensibilisation	Inclure les imams et prédicateurs dans la sensibilisation en leur garantissant une rémunération ; Former les communautés pour meilleure adhésion	Acteurs de la discipline, imams, prédicateurs, médias, gouvernement	Immédiat / Court terme
1	Quels sont les freins à la vulgarisation dans les zones à forte population musulmane ?	Analphabétisme, problèmes de connexion internet, manque de confiance, manque de communication	Création d'écoles et instituts de formation ; création de structures financières dans les zones reculées ; formation des agents de vulgarisation ; utilisation des médias	État, institutions financières, société civile	Immédiat
2	Quels sont les besoins financiers spécifiques de la communauté (logement, éducation, entrepreneuriat, santé...) ?	Formation des leaders musulmans et jeunes étudiants ; besoins réels et prioritaires	Acquisition et sécurisation de terres ; études de faisabilité ; régularisation légale ; structuration des jeunes et leaders religieux pour montage et acquisition de financements	OFESPI (éducation), COSAIC (santé), LICAM (logement), comité de pilotage des leaders islamiques	Court terme
2	En quoi la Finance Islamique peut-elle répondre aux problématiques de pauvreté, chômage ou exclusion financière ?	Elle peut rendre opérationnelle la loi sur l'économie sociale et solidaire, fructifier les revenus, être inclusive	Sensibiliser sur l'appropriation des connaissances en finance islamique	État, institutions bancaires, communauté musulmane, hommes de bonne volonté	Moyen terme
3	Quel rôle les religieux musulmans peuvent-ils jouer dans l'éducation financière et la promotion de la Finance Islamique ?	Investissement dans l'éducation dès la base, formation des imams, encouragement de leur participation, création d'une task force imams	Création d'écoles de finance islamique ; identification et proposition des imams ; renforcement des capacités ; d'opinion	Associations islamiques, ACIC, ASSOVIC, LICAM, IFC, leaders	Court terme

**TROISIÈME ÉDITION DES "JOURNÉES COMMUNAUTAIRES DE LA FINANCE ISLAMIQUE – CEMAC"**  
**« Promotion et développement de la finance islamique dans la CEMAC : Engagement de la communauté musulmane du Cameroun »**  
**11 au 14 août 2025 au Palais des Congrès de Yaoundé**

			motivation ; formation des conseils de conformité (sharia board)		
3	Existe-t-il une collaboration entre institutions religieuses et acteurs financiers ?	Non	Créer le lien de collaboration entre leaders religieux et gestionnaires de la finance islamique	Représentants religieux et managers financiers	Court terme
4	En quoi la Finance Islamique peut-elle stimuler l'entrepreneuriat et le développement des PME/PMI ?	Conscientisation de la communauté sur les principes et opportunités ; accompagnement	Sensibilisation, vulgarisation des produits, formation	Leaders religieux, chefs de communautés, experts, médias, institutions étatiques	Moyen terme
4	Quelles opportunités d'investissement peuvent découler du développement du marché financier islamique ?	Développement de l'économie sociale (WAQF, SUKUK), développement sectoriel (agriculture, élevage), autonomie financière	Construction d'écoles et hôpitaux, création de chaînes de valeur, octroi de financements	État, associations, structures financières, opérateurs économiques, banques islamiques	Moyen terme
5	Quels sont les facteurs socioculturels influençant l'adoption ou le rejet ?	Adoption : religion, éthique, transparence, équité, flexibilité, culture commerciale, participation ; Rejet : ignorance, absence de culture bancaire, doute sur conformité, exclusivisme religieux	Sensibilisation, formation, multiplication des institutions financières islamiques, implication de l'État, étoffer la réglementation	Leaders associatifs, État, leaders religieux, parties prenantes, écosystème financier	5 ans
5	Quelles stratégies pour renforcer l'acceptabilité et l'appropriation sociale ?	Sensibilisation, création d'institutions islamiques, formation, marketing adapté, financement projets pilotes, vulgarisation des produits aux microprojets	Création d'écoles de formation en FI, création de banques islamiques, conseils juridiques	État, écosystème financier (BEAC, MINFI, associations religieuses), communautés musulmanes	5 ans minimum

L'atelier a permis d'identifier clairement les besoins et défis de la communauté musulmane dans la promotion et l'adoption de la finance islamique au Cameroun. Les échanges ont révélé que la connaissance des principes de la finance islamique demeure limitée et que la sensibilisation doit être intensifiée. La participation active des imams, des prédictateurs et des leaders communautaires est essentielle pour fédérer les connaissances et faciliter l'appropriation des concepts par les populations. Les obstacles tels que l'analphabétisme, le manque de confiance et la faible connectivité nécessitent la mise en place d'instituts de formation, d'écoles spécialisées et de structures financières locales adaptées. L'atelier a également mis en avant l'importance d'aligner les actions sur les besoins économiques et sociaux de la communauté, notamment le logement, l'éducation, la santé, l'entrepreneuriat et l'inclusion financière.

À partir des travaux des différents groupes, les actions à mener, qui constituent les résolutions de l'atelier, sont les suivantes :

- Inclure les imams, prédictateurs et communautés dans la sensibilisation et la formation sur la finance islamique ; créer des écoles et instituts spécialisés ; établir des structures financières locales ; utiliser les médias pour la vulgarisation.
- Acquérir et sécuriser des terrains pour des projets communautaires ; réaliser des études de faisabilité et régulariser légalement les sites ; structurer les jeunes et leaders pour l'accès aux financements ; sensibiliser sur l'appropriation des connaissances en finance islamique.
- Former les imams et leaders religieux à la finance islamique ; intégrer les imams dans les comités de conformité ; créer un Sharia Board et une Task force d'imams qualifiés ; formaliser la collaboration entre institutions religieuses et acteurs financiers.
- Sensibiliser la communauté sur les principes et opportunités de la finance islamique ; vulgariser les produits financiers islamiques ; accompagner le développement des PME/PMI et des projets sectoriels ; construire des infrastructures sociales (écoles, hôpitaux) ; développer des chaînes de valeur dans l'agriculture et l'industrie.
- Renforcer l'acceptabilité sociale de la finance islamique à travers la formation, la création d'institutions islamiques et de banques spécialisées ; promouvoir l'éthique, la transparence et la flexibilité des produits ; vulgariser les instruments financiers pour les microprojets ; impliquer l'État et l'écosystème financier sur le long terme.

Ainsi, à l'issue de l'atelier, les participants ont convenu que ces actions constituent un cadre de travail concret et structuré pour la promotion de la finance islamique, en alignement avec les attentes économiques, sociales et religieuses de la communauté musulmane. L'atelier s'est clôturé sur une note d'engagement collectif, avec la volonté affirmée de mettre en œuvre les résolutions adoptées et de poursuivre le dialogue entre les acteurs pour un impact durable sur le développement communautaire et financier.

## CONCLUSION GENERALE

Le Forum international sur la Finance Islamique a été marqué par une intervention magistrale du **Dr Bachir**, qui a rappelé avec force la nécessité pour les acteurs économiques, les institutions financières et les décideurs publics de saisir l'opportunité que représente la Finance Islamique comme levier de développement inclusif. Il a insisté sur l'importance d'adopter des mécanismes financiers respectueux des principes éthiques, capables de répondre aux défis économiques et sociaux de nos pays, tout en créant un cadre de confiance et de durabilité. Son discours a constitué une véritable boussole pour les travaux du Forum, en soulignant l'urgence d'une appropriation locale et communautaire de ces outils financiers.

Les panels de haut niveau qui ont suivi ont permis d'explorer différentes dimensions de la Finance Islamique : son rôle dans la mobilisation des ressources, son apport à l'inclusion financière, ses perspectives dans les marchés financiers régionaux, ainsi que les conditions de son intégration dans les systèmes bancaires et micro financiers de la CEMAC. Les échanges entre experts, praticiens et responsables institutionnels ont mis en lumière les défis à surmonter, mais aussi les nombreuses opportunités de croissance, de partenariat et d'innovation. Ces panels ont jeté les bases d'une vision commune orientée vers le développement des produits islamiques adaptés aux besoins locaux.

En marge de ces discussions, l'atelier participatif a permis aux différents groupes de travail de proposer des actions concrètes qui constituent les résolutions du Forum. Les recommandations issues des cinq groupes portent sur la sensibilisation et la formation des communautés, le renforcement de l'entrepreneuriat et des PME/PMI, le développement de marchés financiers islamiques à travers des instruments comme le *waqf* et les *sukuk*, ainsi que l'accompagnement institutionnel et réglementaire pour une meilleure intégration de la Finance

Islamique dans la région. Ces propositions traduisent la volonté collective de transformer les idées débattues en initiatives opérationnelles au service des populations.

Ainsi, le Forum a atteint ses objectifs : créer un espace de dialogue, favoriser le partage d'expériences et dégager des pistes d'action concrètes pour la promotion et le développement de la Finance Islamique dans la CEMAC. En clôturant ces travaux, les organisateurs ont réaffirmé leur engagement à poursuivre le plaidoyer et l'accompagnement technique, afin que les résolutions adoptées trouvent un prolongement dans les politiques publiques et les projets de terrain. Le Forum s'achève donc sur une note d'espoir et de détermination, invitant chaque acteur à contribuer, selon son rôle, à l'essor d'une finance éthique, inclusive et durable.



**TROISIÈME ÉDITION DES "JOURNÉES COMMUNAUTAIRES DE LA FINANCE ISLAMIQUE – CEMAC"**

« Promotion et développement de la finance islamique dans la CEMAC : Engagement de la communauté musulmane du Cameroun »

11 au 14 août 2025 au Palais des Congrès de Yaoundé



*Quelques images de la cérémonie de clôture du forum international sur la finance islamique*

